

Information à l'attention

- des candidat(e)s
- des représentants légaux des candidat(e)s mineur(e)s
- des entreprises de stage

Stage de courte durée pour la filière CFC/MPES 3i d'employé-e de commerce

Madame, Monsieur,

La filière maturité professionnelle et CFC de commerce en école à plein temps (modèle intégré en 3 ans) est composée d'un stage de quatre semaines consécutives à effectuer avant le début de la 3^e année et en-dehors des périodes de cours (avec des assouplissements possible à fin juin et en août). Ce stage est obligatoire. Il peut se dérouler dans un autre canton, voire à l'étranger, dans une entreprise travaillant dans le domaine commercial. Ni le CFC ni la maturité professionnelle ne peuvent être délivrés si le stage n'est pas accompli. La recherche d'une place de stage incombe à la candidate ou au candidat.

Vous trouverez sur le site Internet à l'adresse <https://cpne.ch/les-poles/commerce-et-gestion/> en première page dans la rubrique « Document pour la rentrée 2021 » les documents suivants :

- Un **contrat de stage vierge**, à compléter et à signer **en trois exemplaires** par
 - a) la candidate ou le candidat
 - b) ses parents ou son/sa représentant-e légal-e pour les candidates et candidats de moins de 18 ans
 - c) l'entreprise formatrice

Après signature, les trois exemplaires sont à transmettre au plus vite à l'école. L'école se chargera de les distribuer ensuite de la manière suivante :

- 1 exemplaire pour le-la candidat-e ou les représentants légaux des moins de 18 ans
 - 1 exemplaire pour l'entreprise formatrice
 - 1 exemplaire pour l'école (dossier de l'élève).
- Le stage ne fait pas l'objet d'une évaluation débouchant sur l'attribution d'une note, mais à l'issue de celui-ci, la candidate ou le candidat devra remettre à l'école un **rapport de stage**. Ce document attestera que le stage a bel et bien été effectué ainsi que les compétences développées. Le rapport de stage est à remplir par la candidate ou le candidat et à faire signer par l'entreprise formatrice. Ce document est à remettre à l'école au retour en classe, à la rentrée scolaire d'août.
- Deux extraits du **Plan d'Études Cantonal (PEC)**, basés sur le Plan d'Études Standard (PES) fédéral présentant les objectifs des parties pratiques intégrées (PPI) et les diverses compétences requises au terme de la formation d'employé-e de commerce

Le pôle Commerce et gestion de l'école professionnelle du CFIOM reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous remercie, Madame, Monsieur, de votre investissement et collaboration dans la pleine réussite de cette étape de formation.

La Chaux-de-Fonds, septembre 2021

Pôle commerce et gestion
Ecoles commerciales du CIFOM et du CPLN



Marika Musitelli
Directrice adjointe